DÉCRYPTER LES IMPACTS DE LA LOI ENR

Tout savoir sur la loi EnR dans le secteur du bâtiment

0.5 JOUR , 3.5 HEURES

RÉGLEMENTATION | CODE : MEN98

Objectifs de la formation

Cerner les objectifs, les enjeux et le contexte réglementaires de la loi EnR

Interpréter la réglementation et les obligations légales concernant les énergies renouvelables

Evaluer l'impact de la loi EnR sur le secteur du bâtiment

Identifier les opportunités, les limites et les défis associés à la mise en œuvre de la loi EnR

Parmi nos formateurs

- **PALISSIERE Guillaume**
  Ingénieur Energéticien,
- **ALLAIN Tugdual**
  Créateur et gérant,
  EQUIPE INGENIERIE

Public concernés

- Ingénieur de bureau d'études ou de contrôle ; Promoteur immobilier ; Responsable technique ; Conseiller en rénovation énergétique ; Juriste

Prérequis

- Aucun prérequis

La loi EnR, votée le 7 février 2023 par le Sénat, vise à accélérer la production d'énergies renouvelables en France. Cette loi a un enjeu majeur pour la transition énergétique du pays, qui doit réduire ses émissions de gaz à effet de serre pour répondre aux exigences de l'accord de Paris sur le climat.

Pendant une demi-journée avec notre expert, vous découvrirez les dernières tendances en matière d'énergies renouvelables, les opportunités offertes par la loi EnR et ses impacts dans le secteur du bâtiment. Cette Masterclasse est donc une occasion incontournable pour tous les professionnels souhaitant s'engager ou poursuivre dans la transition énergétique.

Cerner les objectifs, enjeux et contexte réglementaires de la loi EnR

- Loi EnR : ses objectifs, enjeux et contexte réglementaire
- Dresser l'état des lieux des différentes énergies renouvelables : avantages et limites

Décrypter la réglementation et les obligations légales liées aux énergies renouvelables

- Identifier les principaux textes de loi relatifs aux énergies renouvelables et en analyser leur portée
- Appréhender les réglementations applicables aux installations d'énergie renouvelable : permis de construire, autorisations, etc.
- Maîtriser les obligations légales en matière de raccordement et de production d'énergie renouvelable

ILLUSTRATION **Extraits juridiques clés avec des exemples concrets**

Appréhender les équipements et les technologies des énergies renouvelables

- Explorer le fonctionnement, l'installation et l'entretien des équipements photovoltaïques et des éoliennes
- Découvrir les autres technologies d'énergie renouvelable : biomasse, géothermie, etc.
- Analyser les enjeux techniques et les solutions pour répondre aux besoins de stockage de l'énergie renouvelable

ILLUSTRATION **des images et vidéos des équipements et des technologies d'énergie renouvelable**

Focus sur l'impact de la loi EnR sur le secteur du bâtiment

- Analyser les obligations d'équipements photovoltaïques dans les bâtiments et l'espace public
- Proposer les mesures pour améliorer la performance énergétique des bâtiments
- Identifier les opportunités pour les professionnels du bâtiment liées à la loi EnR

ATELIER **Etude de cas décrypté par le formateur, un projet de rénovation intégrant des équipements photovoltaïques en conformité avec la loi EnR : obligations légales, techniques et solutions d'optimisation, opportunités**

Comment intégrer les énergies renouvelables dans son projet

- Réfléchir les limites et les défis de la mise en œuvre de la loi EnR
- Quelles sont les perspectives d'avenir pour l'efficacité énergétique des bâtiments?

ATELIER **Réflexion collective sur les défis ou éventuels freins pour mettre en œuvre la loi EnR dans le secteur du bâtiment et comment cette loi favorise l'émergence de nouveaux métiers et de nouvelles compétences pour les professionnels du bâtiment**

ATELIER **Réflexion sur l'intégration des énergies renouvelables dans les projets concrets des stagiaires ; Échange sur les expériences et les perspectives des stagiaires en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique**

Evaluation des acquis de la formation

Dates

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

- **Modalités pédagogiques:**

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles

durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

- **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

- **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.